

	Assemblée Générale 27 juin 2002 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 09/08/02 Réf.: JLD/IB/05-001 Code documentaire : ORU. AG-ENR 004 Page 1/4
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

L'Assemblée Générale de l'Observatoire Régional des Urgences de Midi-Pyrénées (ORU-MiP) s'est tenue le 27 juin 2002 à l'Amphithéâtre Rieuneau à l'Hôtel Dieu St Jacques.

La séance a débuté à 14h et était présidée par M. Daniel MOINARD, Président de l'ORU-MiP.

Les établissements membres ont été invités à se présenter à la tribune pour signer la feuille d'émargement, afin de pouvoir se prononcer sur les différents points soumis au vote de l'A.G.

Les établissements présents, ou ayant donné pouvoir, représentent **312** votes.

Les 5 membres associés : CMPMU, CRDIM, SAMU de France, URML et ORS, tous présents, représentent **261** votes.

Soit un total de : 573 votes. Le quorum est à 487 parts.

Les établissements ci-dessous n'étaient ni présents ni représentés :

- CHIVA
- Clinique la Soullano
- CH Villefranche de Rouergue
- Clinique de l'Occitanie
- Clinique des Cèdres
- Clinique Ambroise Paré
- CH Cahors
- CH Saint Céré
- CH de Gourdon
- CH Bagnères de Bigorre
- Hôpitaux de Lannemezan
- CHIC Castres-Mazamet
- CH Montauban
- CHIC Castelsarrasin Moissac

1. Introduction

M. MOINARD propose une modification de l'ordre du jour adressé lors de la convocation, qui devient donc :

1. Adoption du rapport annuel d'activités 2001
2. Adoption du programme annuel 2002 et vote du budget correspondant
3. Adhésion du centre Claude Bernard d'Albi
4. Questions diverses

M. DUCASSÉ souhaite ajouter en question diverse un courrier de Monsieur ARMAING, président du Mipih et directeur du CH Bagnères de Bigorre.

	Assemblée Générale 27 juin 2002 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 09/08/02 Réf. : JLD/IB/05-001 Code documentaire : ORU. AG-ENR 004 Page 2/4
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

1. Adoption du rapport annuel d'activités 2001

Monsieur MOINARD cède la parole à Monsieur DUCASSÉ qui précise que l'Association ORU-MiP a été dissoute à l'unanimité, le matin, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

M. DUCASSÉ présente le rapport annuel d'activité 2001 .

Le Docteur Christine SAGNES-RAFFY fait état des résultats de l'analyse de la base de données 2001 sur l'activité des services d'urgence en Midi-Pyrénées.

Le Docteur Denis ARCUSET, quant à lui, fait une présentation du quatrième trimestre 2001 concernant l'activité des SMUR Primaires de Midi-Pyrénées.

La totalité des résultats fait l'objet d'une publication qui sera remise en fin de séance aux différents destinataires habituels.

Synthèse des échanges suite à ces présentations :

- La diffusion de quelques données (lors de congrès notamment) avant que les principaux acteurs soient informés déclenche le mécontentement du Dr CAUHAPÉ au nom de certains urgentistes.
- La sous-représentativité de l'activité des patients de moins de 16 ans dans les différents travaux de l'ORU-MiP est évoquée par l'équipe médicale (Drs FRIES, LELONG-TISSIER, CLAUDET et GROUTEAU) du POSU Pédiatrique du CHU de Toulouse.
Monsieur MOINARD acte la nécessité d'un rendez-vous des deux équipes (ORU/POSU).
- La difficulté de poursuivre le recueil de données autant dans le cadre des SMUR que dans celui des S.U. (Dr NOIROT).

Monsieur MOINARD propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : 573

Contre : 0


Abstention : 0

Vote : Le rapport annuel d'activités 2001 est donc adopté à l'unanimité, avec 573 votes pour.

2. Adoption du programme annuel 2002 et vote du budget correspondant

Monsieur DUCASSÉ informe que l'activité de l'ORU-MiP sera poursuivie en 2002, avec cependant quelques nouveautés :

- **Demandes spécifiques** : La base de données fera l'objet d'analyses spécifiques dans le cadre notamment des travaux du SROS de Cardiologie, en réponse à des demandes de l'I.N.V.S.(asthme) et de l'O.R.S. (« vieillir en Midi-Pyrénées »).
- **Réponse à un appel à projets** : L'Observatoire Régional des Urgences a répondu à un appel à projets d'étude et de recherche 2001-2002 de la CNAMTS, sur le thème n° 5 « Etude des déterminants conduisant les patients qui ne relèvent pas de l'urgence médicochirurgicale vitale à se présenter dans un service d'urgence plutôt que de faire appel à la permanence de soins ». Le projet de recherche adressé à la CNAMTS a été retenu pour un examen plus détaillé. Un nouveau dossier a donc été envoyé fin mai, respectant les recommandations faites par le Conseil Scientifique de la CNAMTS.

	Assemblée Générale 27 juin 2002 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 09/08/02 Réf. : JLD/IB/05-001 Code documentaire : ORU. AG-ENR 004 Page 3/4
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

- **Collaboration entre région** : L'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Picardie souhaite mettre en place un réseau régional d'urgences. Le Docteur Patrick Grignon serait le coordinateur de celui-ci. Une demande écrite a donc été adressée à l'ORU-MiP afin de pouvoir utiliser ses différents outils (fiche d'évaluation, thésaurus,...). Lors du dernier conseil d'administration (*cf 11 avril 2002*), il a été voté à l'unanimité la cession des outils sous forme de don, mais avec le principe qu'ils soient accompagnés de la mention « ORU-MiP ».
- **Fiche accueil ORU-MiP reprise au niveau national à 80%** : un recueil, dans tous les services d'urgence, est mis en place par la D.H.O.S. Une semaine test est actuellement (*semaine du 24 au 27 juin*) réalisée au plan national et basée sur le volontariat des établissements. La fiche technique employée pour cet essai reprend 80% de la fiche accueil ORU-MiP (motif de recours et classification clinique (CCMU) non intégrés).
- **Encadrement de travaux de recherche** :
 - Le Dr Patrick GRIGNON : Thèse de 3^{ème} cycle, *Pr A. GRAND et Dr J-L DUCASSÉ*,
 - Fabienne GAYRAL, Maîtrise de Sciences Sanitaires et Sociales, stage pratique au DIM de Montauban concernant l'amélioration du recueil du PMSI-urgence, *Dr J-J MORFOISSE et Dr SAGNES-RAFFY*,
 - Gabriel SARDOU, étudiant en 2^{ème} année Magistère d'Economiste Statisticien. Le sujet de son stage étant l'analyse de la base de données régionale de l'ORU-MiP : Détermination, à partir de méthodes statistiques multivariées, de caractéristiques communes et classement des services d'urgence de Midi-Pyrénées, *Dr SAGNES-RAFFY et Dr J-L DUCASSÉ*.
- **Ouverture d'un site Web** : Dans le cadre d'une politique de communication menée au sein de l'Observatoire, la réalisation d'un site web est à l'étude.

Monsieur DUCASSÉ présente le budget voté lors du conseil d'administration du 30 octobre 2001. Il fait état d'une diminution de 9% des participations annuelles des établissements par rapport au BP 2001.

Il rappelle que le traitement des données de la base Smur ayant débuté au début de l'année 2002, des répercussions budgétaires sont observées au cours de l'année 2002 (achat de matériel, nécessité de personnel).

Monsieur DUCASSÉ profite de cette assemblée pour annoncer que l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées pérennise les subventions précédemment accordées.

Monsieur MOINARD propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : 573

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le Programme annuel 2002 et le budget correspondant sont donc adoptés à l'unanimité, avec 573 votes pour.

	Assemblée Générale 27 juin 2002 Hôtel Dieu Saint Jacques	Date : 09/08/02 Réf.: JLD/IB/05-001 Code documentaire : ORU. AG-ENR 004 Page 4/4
Destinataires : Membres de l'Observatoire Régional des Urgences Midi-Pyrénées		

3. L'adhésion du Centre Claude Bernard d'Albi

Monsieur Moinard rappelle que, par courrier en date du 1^{er} mars 2002, Monsieur Walid DELAGE, PDG du Centre Claude Bernard, a sollicité l'adhésion de son établissement en tant que membre de l'ORU-MiP. Cet établissement reçoit entre 5500 et 5600 passages aux urgences par an. Une visite de conformité de l'UPATOU a été réalisée le 23 janvier 2002.

Ce dossier comprenant :

- l'adhésion de l'établissement,
- le nombre de parts à 6
- et un règlement, pour l'année 2002, d'une ½ annuité

a été présenté lors du dernier conseil d'administration du 11 avril 2002. Adopté à l'unanimité, il a été décidé de le présenter à l'Assemblée générale du mois de juin.

Monsieur MOINARD propose de passer au vote :

Résultat du vote :

Pour : 573

Contre : 0

Abstention : 0

Vote : Le dossier « adhésion du Centre Claude Bernard d'Albi », est adopté à l'unanimité, avec 573 votes pour.

4. Questions diverses

L'Observatoire Régional des Urgences a reçu une demande écrite de Monsieur ARMAING, Président du Mipih et Directeur du Centre Hospitalier de Bagnères de Bigorre afin d'étudier la possibilité d'une interface entre le logiciel PASTEL et le logiciel de recueil des données ORU-MiP. Ceci permettrait d'éviter la double saisie de certains renseignements sur les patients (N° d'enregistrement du passage, date de naissance, sexe, code postal de résidence,...).

Après divers échanges, il est décidé que Monsieur DUCASSÉ doit se mettre en contact avec le Mipih afin d'étudier la réalisation de ce projet.

Monsieur MOINARD et Monsieur DUCASSÉ remercient les participants et leur proposent de se procurer les 2 rapports (le rapport annuel 2001 sur l'activité des services d'urgence en Midi-Pyrénées et le rapport 2001 des SMUR primaires) à la sortie de l'amphithéâtre.

La séance est levée par M. MOINARD à 17 heures.